

[Text]

also really talking about people. In the Gulf it is people, the lifeblood of those communities. I think our representatives have done tremendously well by doing it, but that helps us maintain our way of life. We want to have a great future, as Wilbur knows, and we are going to have it, but we cannot have that if all the fish is taken out somewhere else, all that immature fish. We need it. I forget the question that was asked.

Mr. Breau: Mr. Chairman, I will repeat the question. When he talked about his decision, the Minister was defending it by saying that the owners of these large trawlers were good Canadian corporate citizens. I would like you to give me an approximate percentage of the boats based in the Gulf that would be owned by companies and what percentage would be owned by independent fishermen.

Mr. Landry: On the over 100 hundred-foot draggers, we had a list yesterday of 100-odd that were owned by three major companies—you know, the Lake Group of Newfoundland, National Sea, Nickerson and Fishery Products. These are the major owners. No, there are not very many individual fishermen who have these vessels; as a matter of fact, there are not any.

Mr. Breau: But the boats in the Gulf, my information is that they are owned to the tune of about 97 per cent or 98 per cent by independent fishermen.

Mr. Landry: Oh, yes, definitely.

Mr. Breau: In other words, we are talking about good corporate citizens versus the interests of thousands of independent fishermen.

Mr. Landry: We are talking about corporations versus . . . I do not know about that other.

The Chairman: Mr. Breau. I am sorry, Mr. Godin.

M. Godin: Pour vous renseigner davantage, je peux soumettre un double de la liste, dont M. Landry parlait, de tous les bateaux de plus de 100 pieds dont les propriétaires sont *National Sea Products*, *Nickerson* et qui sont enregistrés d'après les chiffres officiels, je peux soumettre ce document, si c'est nécessaire.

M. Breau: Monsieur le président, je demanderais que ce soit annexé aux procès-verbaux de la séance d'aujourd'hui.

The Chairman: Is that agreed, gentlemen?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Your last question, Mr. Breau.

M. Breau: Si la chose est possible, que les représentants des gouvernements provinciaux nous fassent connaître, s'ils ne peuvent le faire aujourd'hui, le nombre de bateaux dont le port d'attache est dans le golfe qui appartiendraient à des pêcheurs indépendants et quel est le pourcentage.

J'adresse ma dernière question à M. Carboneau. Le ministre a parlé de la sous-utilisation de la capacité des usines que les gros chalutiers approvisionnent. Encore là, il défend sa décision en disant que ces usines sont sous-utilisées. Pour ma part, j'ai des chiffres qui démontrent qu'en 1979, par exemple au mois d'août, ces gros chalutiers avaient déjà pris au-delà de

[Translation]

pense que nous parlons de poissons, mais nous parlons aussi des gens. Dans le golfe, il s'agit des gens, de la vie de ces localités. Je pense que nos représentants ont fait un très bon travail de ce côté, mais cela nous aide à maintenir notre mode de vie. Nous voulons avoir un bel avenir, Wilbur le sait bien, et nous l'aurons, mais ce sera impossible si tout le poisson est envoyé ailleurs, tout ce jeune poisson. Nous en avons besoin. J'ai oublié quelle était la question.

M. Breau: Monsieur le président, je vais répéter la question. En parlant de cette décision, le ministre l'a défendue en disant que les propriétaires de ces grands chalutiers étaient d'honnêtes personnes morales canadiennes, et je voudrais que vous me disiez à peu près quel est le pourcentage de navires ayant leur port d'attache dans le golfe qui appartiennent à des compagnies et quel pourcentage appartiennent à des pêcheurs indépendants.

M. Landry: Pour les navires de plus de 100 pieds, nous avons une liste hier d'une bonne centaine de navires qui appartenaient à trois grandes compagnies . . . vous les connaissez, le Groupe Lake de Terre-Neuve, National Sea, Nickerson et Fishery Products. Ce sont les principaux propriétaires. Non, il n'y a pas de particuliers qui sont propriétaires de navires; en fait il n'y en a aucun.

M. Breau: Mais si mes renseignements sont exacts, les navires qui sont basés dans le golfe appartiennent aux pêcheurs indépendants dans une proportion de 97 à 98 p. 100.

M. Landry: Oui, certainement.

M. Breau: Autrement dit, nous parlons d'honnêtes personnes morales *versus* les intérêts de milliers de pêcheurs indépendants.

M. Landry: Nous parlons des sociétés contre . . . j'ignore quel est l'autre.

Le président: Monsieur Breau. Pardon, monsieur Godin.

Mr. Godin: To give you more information, I can table a copy of the lists which Mr. Landry mentioned. It is a list of all the boats over 100 feet that belong to National Sea Products, Nickerson and are registered according to the official figures. I can table this document if necessary.

Mr. Breau: Mr. Chairman, I would ask that this document be annexed to the proceedings of today's meeting.

Le président: Messieurs, êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Monsieur Breau, c'est votre dernière question.

Mr. Breau: If it is possible I would like that the representative of the provincial government tell us how many boats in the gulf belong to independent fishermen, and what percentage.

My last question is for Mr. Carboneau. The Minister has spoken about the under-utilization of the capacity of the points that are supplied by the big trawlers. Again he explained his decision by seeing that these points are under-utilized. For my part, I have figures that show, for example, that in 1979 in the month of August, these big trawlers had already taken over